



Séance du comité no 07, du 10 décembre 2019, Secrétariat de la Fédération de Petits animaux Suisse, 4800 Zofingen

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal :
Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Anja Marquardt, Simon Koechlin, Peter Iseli, Stefan Kocher, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche,

Début : 14h00

1. Procès-verbal

C'est à 14 heures qu'Urs Weiss souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1 Séance du 10 août 2019

Sandra Lanz avertit que l'information donnée au point 7.2 de l'ordre du jour (Journée des préposés à la jeunesse) était erronée. Une indemnité journalière sera versée aux préposés présents. L'alinéa 4 sera donc corrigé comme suit : « La participation à la journée des préposés n'est plus obligatoire, toutefois une indemnité sera versée et les frais kilométriques remboursés ».

Monica Henry transmettra le procès-verbal modifié à tous les membres du comité.

Décision : Tenant compte de la modification apportée au point 7.2 du procès-verbal no 06 du 10.08.2019, celui-ci est accepté à l'unanimité.

1.2 Journée de réflexion du 20 octobre 2019

Décision :

Le procès-verbal de la journée de réflexion du 20.10.2019 est accepté à l'unanimité.



2. Communications / Urs Weiss

2.1 Communications diverses

- Urs Weiss donne lecture des courriers de remerciements et de bons vœux de fin d'année.

2.2 Annuaire

L'annuaire est source de coûts considérables. De plus, il contient une grande quantité d'informations obsolètes. Les points suivants sont relevés :

- La version papier de l'annuaire est de moins en moins utilisée.
- Ce sont principalement les fonctionnaires qui se servent de la version papier.
- En 2019, environ 350 exemplaires ont été vendus (à CHF 10.00). Afin de couvrir les frais, le prix de vente devrait s'élever à CHF 20.00. (La préparation pour l'impression à elle seule revient à CHF 2'950.00/an).
- L'annuaire 2019 mentionne que la version papier sera remplacée par un fichier PDF qui pourra être téléchargé et imprimé en ligne.
- L'agenda doit également être revu et actualisé.
- Il est envisagé d'établir un rapport annuel commun, regroupant les rapports des différentes divisions.

Décision : L'annuaire 2020 sera publié en ligne sous format PDF. Une version online est souhaitée pour l'année 2021, en cas de besoin, l'agenda en format PDF sera mis à disposition une année supplémentaire. Le rapport commun est refusé.

2.3 Révision des statuts

À la suite des recherches pour savoir si une décision préliminaire de l'assemblée des délégués était nécessaire dans le cadre d'une révision des statuts, il s'est avéré que celle-ci n'est pas demandée. Le comité peut donc débiter les travaux de révision.

Décision : Le comité décide à l'unanimité de créer un groupe de travail pour les travaux de révision des statuts, composé des membres suivants : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Christian Knuchel et Sandra Lanz.

Décision : Les statuts actuellement en vigueur seront mis à jour pour donner suite à la décision de la dernière AD (administration de la justice). Ils seront mis en ligne sur le site Internet.



3. Communications / Sandra Lanz

3.1 Liste des affaires en suspens

Sandra Lanz a transmis la dernière version de la liste des affaires en suspens à chaque membre du comité, la liste ne suscite aucun commentaire.

- Un point de la liste se réfère à la recherche d'un abri pour la remorque de transport (6m x 4m), à proximité de l'autoroute, région de Berne, env. CHF 100/mois. Une annonce dans ce sens sera publiée dans « L'Éleveur de petits animaux ».

3.2 Remerciements

Sandra Lanz informe des derniers courriers de remerciements.

3.3 Mutations

Sandra Lanz rappelle que les dissolutions de sociétés/clubs etc. doivent être annoncées au Secrétariat de la Fédération 6 mois avant la dissolution elle-même.

- KZV Mettauertal

- SZV Rheintal : la société quitte „Oiseaux d'agrément Suisse“. Par conséquent, elle ne fait plus non plus partie de Petits animaux Suisse.
- OV Spiez : la société quitte Petits animaux Suisse avec effet à partir du 31.12.2019
- VVV Burgdorf quitte Petits animaux Suisse avec effet à partir du 31.12.2019, la société sera dissoute en 2020.
- FNG (groupe de couture sur peaux) Bösinggen : la dissolution a eu lieu il y a une année (31.12.2018).
- FN (groupe de couture sur peaux) Ämmebutzli + Co : dissolution avec effet à partir du 31.12.2019.
- FN (groupe de couture sur peaux) Luterbach : dissolution avec effet à partir du 31.12.2019.
- KZV Kestenholz : dissolution
- Fellnähgruppe Buchs SG (groupe de couture sur peaux) : dissolution à partir du 31.12.2019.
- Fellnähgruppe Ostermundigen (groupe de couture sur peaux) : dissolution à partir du 31.12.2019.

3.4 Cours

- Actuellement 4 à 5 personnes se sont intéressées aux cours FSIP, toutefois aucune inscription définitive n'a été enregistrée. Les inscriptions définitives dépendent de la durée du stage nécessaire à l'obtention de l'attestation.
- Les demandes de libération du cours pratique ou de son raccourcissement devront être adressées au Service vétérinaire concerné.



- Il est possible de diviser le stage en plusieurs séquences.
- L'offre des cours sera publiée dans la TW et en ligne jusqu'à mi-janvier.

Décision : Le comité décide à l'unanimité qu'un minimum de 3 inscriptions définitives est requis pour que le cours FSIP ait lieu.

4. Communications des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Stefan Kocher constate que la saison des expositions trouve sa fin avec l'organisation de la Nationale à Zofingen. Non seulement le nombre d'exposants, mais également le nombre de sujets exposés est en régression. De plus, Stefan Kocher annonce sa démission du poste de Président d'Oiseaux d'agrément Suisse ; poste qu'il occupe depuis presque 12 ans. Sa démission sera effective à partir de l'AD 2020. Stefan Kocher demande que Reto Jordi, membre du comité d'Oiseaux d'ornement Suisse et candidat à la succession au poste de président puisse représenter sa division au sein du comité de Petits animaux Suisse et cela avec effet immédiat. Les élections seront organisées dans le cadre de l'AD ordinaire en 2020.

Décision : C'est à l'unanimité que le comité décide (avec l'abstention de Stefan Kocher), que Reto Jordi, membre du comité d'Oiseaux d'agrément Suisse, participera en tant que remplaçant de Stefan Kocher aux séances du comité de Petits animaux Suisse.

4.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel se réjouit de pouvoir compter sur un nouveau secrétaire ad intérim. Il fait part des problèmes récurrents dans le domaine des „Pigeons égarés“. En 2019, plus de 300 pigeons ont été rapatriés, la plupart des animaux sont des pigeons voyageurs ou des pigeons haut volants (bagués de bagues spéciales avec le propre numéro de l'éleveur). Il est indispensable que les éleveurs prennent conscience de leur responsabilité et aillent rapatrier leurs protégés.

4.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche annonce la Conférence des présidents et préposés qui se tient le 1^{er} février 2020. Trois conférences sont au programme : Présentation de UFA par le responsable des ventes Rolf Steffen / Concept de Biosécurité par Dr. méd. Vét. FVH Sarah Albini / Exposition Nationale 2020 à Winterthur par Urs Weiss.

Volailles de race se préoccupe de l'élaboration d'un concept de formation pour l'avenir. Le prochain examen d'entrée pour les 5 candidats juges aura lieu le 11.1.2020. La formation prendra fin en 2022.



4.4 Lapins de race Suisse

L'exposition des lapins mâles à Thun est sur les rails. La division a invité le vétérinaire cantonal bernois, Dr. méd. vét. Reto Wyss, à la Conférence des présidents et préposés. Peter Iseli déplore le manque de relève parmi les rédacteurs cunicoles suisses-alémaniques pour reprendre le flambeau de rédacteur spécialisé. Pour le moment, passablement d'articles sont traduits d'une langue à l'autre.

Le domaine des cours est également sujet d'inquiétudes. Les concepts solidement élaborés font défaut dans la plupart des fédérations cantonales. Il est primordial de soutenir les sections et de les motiver à promouvoir la relève de manière efficace.

5. Communications Tierwelt SA

5.1 Communications / Peter Iseli

La clôture des comptes de l'année 2019 sera probablement dans les chiffres noirs. Un premier jet du budget est déjà élaboré, toutefois quelques modifications seront encore nécessaires. Les divisions peuvent compter sur le versement complémentaire annoncé.

5.2 Communications / Simon Koechlin

Simon Koechlin fait part de l'avancement des travaux sur le nouveau site WEB de la TW qui devra être accessible mi-janvier.

6. Relève / Stefan Röthlisberger

6.1 Aide-mémoire pour l'organisation des camps „Jeunesse“

Malgré sa démission du comité de Petits animaux Suisse, Regula Wermuth restera la responsable principale des camps pour jeunes éleveurs. Elle a rédigé un aide-mémoire à ce sujet. Le comité souhaite obligatoirement connaître les budgets des camps, mais il laisse le libre choix du programme aux organisateurs. Il ne souhaite pas d'autres restrictions.

Décision : C'est à la majorité que le comité accepte « L'aide-mémoire sur les camps de jeunesse ».

6.2 Journée des préposés à la jeunesse

Les participants ont suggéré que la journée des préposés ait à nouveau lieu le samedi. L'aspect social et l'échange leur tient autant à cœur que le côté informatif de la rencontre. Le prochain rendez-vous est agendé au 16.05.2020. Sont prévus : une « course d'orientation » avec des postes de samaritains (comportement en cas de situation d'urgence) ainsi que la visite de la tannerie « Neuenschwander » à



Oberdiessbach. Stefan Röthlisberger a ouvert la discussion sur l'offre des cours de formation et conseillé d'organiser des cours de base, de détenteurs et des cours d'éleveurs pour toute la Suisse et pour toutes les divisions.

6.3 Championnat des jeunes éleveurs 2021 / contrat

Stefan Röthlisberger a participé à la première rencontre du Comité d'organisation. Il relève le fait que le CO est extraordinairement motivé. Lors de la prochaine séance, une visite des infrastructures est programmée. Le point fort du prochain championnat sera l'annonce des vainqueurs.

Les grandes lignes de l'organisation ont été fixées, le contrat est prêt. Les organisateurs demandent si le Secrétariat de la Fédération peut prendre en charge l'invitation personnelle des env. 800 membres mineurs et si Petits animaux Suisse est d'accord de prendre les frais de port en charge, car les directives stipulent l'obligation d'inviter personnellement chaque jeune éleveur.

Décision : Le comité accepte à l'unanimité la proposition de prendre en charge l'envoi et les frais des documents d'invitation au championnat.

Décision : Le comité approuve à l'unanimité le contrat du « Championnat des jeunes éleveurs 2021 » présenté, liant Petits animaux Suisse et la Fédération des éleveurs de petits animaux du Canton de Schwyz.

Une manifestation pour les jeunes éleveurs sera intégrée dans l'Exposition des volailles à Winterthur. Il s'agit d'une journée consacrée à tous les jeunes éleveurs de toutes les divisions qui aura lieu le 12.12.2020.

7. VOK / DV

7.1 Conférence des présidents et préposés

Les invitations à la VOK partiront le 6.1.2020. La conférence aura lieu en date du 25.1.2020 sur le site du « Campus Sursee ».

7.2 Propositions à l'intention de l'AD 2020

Actuellement aucune proposition à l'intention de l'AD n'a été transmise.

7.3 AD 2020 / organisation

Le comité de Petits animaux Suisse fait un choix entre deux menus proposés par le CO de l'AD à Delémont. Le prix du repas de midi s'élève à CHF 40.00. Tenant compte du



fait que la subvention des cartes de banquet n'a plus lieu d'être, l'organisateur sera dédommagé par un forfait de CHF 2'000.

Décision : Le comité décide à l'unanimité d'allouer un forfait de CHF 2'000 à tout organisateur d'une AD.

L'AD de Petits animaux Suisse, celle de Lapins de race Suisse et le repas commun auront lieu dans la halle d'exposition Delémont. Les assemblées des délégués des autres divisions se tiendront dans les locaux de l'école d'agriculture de Courtemelon (FRI Fondation rurale inter-jurassienne). Un service de bus garantit la liaison entre les différentes localités (qui se trouvent à une distance d'env. 3km).

8. Membres/Affaires courantes Petits animaux Suisse

8.1 Subventions pour sites Internet

Aucune directive n'est consacrée aux sites Internet et aux exigences y relatives. Le comité refuse de participer financièrement à la création ou à la modification de sites Internet selon le principe de l'arrosoir.

Décision : C'est à l'unanimité que le comité décide que Petits animaux Suisse ne subventionnera aucun site Internet.

8.2 Abonnements gratuits de la Tierwelt (membres d'honneur, comités etc.)

Les temps ont changé et l'âge d'or est terminé et la politique des abonnements gratuits doit être revue.

Qui : Fonctionnaires, membres de comités, membres d'honneur (Petits animaux Suisse et divisions)

Combien : env. 400 abonnements gratuits (à CHF 150.00 = CHF 60'000.00).

Contexte : La Tierwelt SA met l'abonnement gratuit en question. Les divisions sont libres d'offrir un abonnement gratuit, mais dorénavant la Tierwelt SA ne prendra plus aucun abonnement gratuit en charge.

Décision : C'est à la majorité que le comité décide de supporter les frais des abonnements gratuits jusqu'à la fin de l'année 2019. A partir de cette date le service des abonnés facturera l'abonnement aux personnes concernées (membres des comités de la Fédération et des divisions, membres d'honneur ...).

8.3 Parc Petits animaux Suisse / location

Sandra Lanz souligne que les locataires du parc de Petits animaux Suisse devaient supporter les frais de transport des installations jusqu'au printemps dernier. Depuis que



Petits animaux Suisse est en possession d'une remorque, le transport et le (dé)montage est assuré par Hans-Ulrich Zahnd. Le parc est loué 4 à 5 fois par année et il assure une fonction publicitaire pour l'image de Petits animaux Suisse, son utilisation doit être promue. Après comparaison des avantages et désavantages, le comité décide de mettre le parc à disposition des membres sans demander de frais de location.

Décision : Le comité décide à l'unanimité de mettre le parc à disposition des membres de Petits animaux Suisse sans facturer de frais de location.

8.4 Amélioration et développement du programme d'exposition

Peter Iseli présente les possibilités qu'offre le programme d'exposition en ligne. On souhaite promouvoir l'inscription en ligne qui facilite considérablement le travail des organisateurs. En juin 2020, le programme devrait être au point, afin qu'il puisse être présenté dans le cadre de L'AD.

Décision : C'est à l'unanimité que le comité attribue un montant de CHF 26'000 destiné au développement du programme d'expositions.

8.5 Affaire personnelle

Le comité traite une affaire personnelle sur demande de Pigeons de race Suisse.

9. Santé et protection des animaux / Urs Weiss

9.1 Frais des conseils à la protection

Sandra Lanz rappelle que les frais d'un 1^{er} recontrôle dans le cadre d'un conseil à la protection sont à la charge de l'éleveur qui est demandeur. Afin d'éviter un blocage potentiel pour de futurs conseils à la protection des animaux, les propositions suivantes ont été examinées :

Les conseils à la protection sont sans frais pour les abonnés de la Tierwelt. Les non-abonnés participent à hauteur de CHF 150.00. Le premier recontrôle est au contraire sans frais pour les abonnés et les non abonnés à la Tierwelt, un deuxième contrôle sera facturé CHF 150.00 aux abonnés et aux non-abonnés.

Décision : Le comité décide à l'unanimité que le 1^{er} recontrôle dans le cadre des conseils à la protection sera gratuit pour les abonnés et non-abonnés de la Tierwelt.

9.2 Modification du règlement « Distinction pour une détention exemplaire de petits animaux »

Des organisations membres, mais également des non-membres de Petits animaux Suisse qui ont été certifiées se renseignent au sujet de l'obtention de la nouvelle



« Distinction pour une détention exemplaire de petits animaux ». Le règlement prévoit la remise de la distinction uniquement aux membres.

Décision : Le comité complet est d'avis que la distinction doit impérativement être accessible aux non-membres et que le règlement devra être modifié dans ce sens.

9.3 Demande de la commission de santé et protection des animaux

La commission de la protection des animaux a fait une demande pour la réadmission d'un membre. Comme le fonctionnement de la commission de la protection des animaux doit être revue et modifiée, la demande est refusée.

9.4 Composition de la commission santé et protection des animaux

La commission de la santé et de la protection des animaux s'occupe principalement de la certification et de la « Distinction pour une détention exemplaire de petits animaux ». Il n'existe pas de cahier des charges proprement dit, mis à part le règlement sur la détention exemplaire lui-même.

Il se pose donc la question, quelles tâches confier à la commission. Il est impératif de pouvoir intervenir rapidement lors d'évènements similaires à ceux survenus à l'exposition de Cernier/NE. Actuellement, le processus est trop long. L'OSAV a créé un groupe de projet pour s'occuper des expositions (toutes les espèces d'animaux). Ce groupe s'occupera d'élaborer et de créer des informations techniques. Il n'est pas prévu d'intégrer une procédure de consultation auprès des organisations d'éleveurs, ni de contacter ces éleveurs. Le projet aboutira en 2020 (avril ou mai). Il servira aux services cantonaux de directives pour l'attribution des permis d'expositions. Les discussions avec les représentants de l'OSAV démontrent clairement que cet office fédéral n'a nullement l'intention d'empêcher les expositions d'animaux.

Décision : Le projet d'un cahier des charges à l'intention de la commission de la santé et protection des animaux sera élaboré par Urs Weiss, Stefan Röthlisberger et Jean-Maurice Tièche d'ici le 11.01.2020.

9.5 Problématique des expositions en 2019 / Neuchâtel

Urs Weiss conseille de garder son sang-froid. Neuchâtel a soulevé une vague de protestations dans la Suisse entière. Petits animaux Suisse doit expliquer clairement aux milieux politiques que cette manière de faire n'est pas correcte.

Décision : C'est à l'unanimité que le comité mandate Urs Weiss pour rédiger une lettre de protestation à l'attention de Laurent Favre, Conseiller d'Etat (au nom de Petits



animaux Suisse) et d'en faire parvenir une copie à l'attention du Président du Grand Conseil, M. Marc-André Nardin.

10. Finances / Anja Marquardt

10.1 Délégations

La décision du comité (04.07.2018) de ne plus envoyer de délégués aux assemblées cantonales des délégués et aux expositions cantonales, envoie un mauvais signal aux organisateurs. Les fédérations cantonales ont l'impression que leur travail n'est plus apprécié et estimé à sa juste valeur. La suggestion de faire un tournus, de ne pas participer chaque année à toutes les assemblées des délégués et de se concerter avec les divisions sera prise en considération. Lorsque Petits animaux Suisse sera l'invité d'une exposition cantonale, un délégué s'y rendra.

Décision : Le comité décide à l'unanimité de déléguer un représentant de Petits animaux Suisse à toute exposition et assemblée cantonale à condition que l'organisateur le souhaite.

10.2 Budget 2021

Le budget 2021 a été transmis avant la séance de ce jour et Anja Marquardt explique les différentes rubriques et postes.

Décision : Le comité accepte à la majorité le budget modifié présentant un déficit de CHF 102'800.

11. Demandes manifestations / jeunesse/ Sandra Lanz

Décision : Le comité accepte toutes les demandes à l'unanimité.

12. Divers / Urs Weiss

12.1 Délégations

Les délégations sont traitées et attribuées.

Fin de la séance 21h30

Urs Weiss

Monica Henry

Kleintiere Schweiz
Petits animaux Suisse
Piccoli animali Svizzera
Animals pitschens Svizra



Président

Procès-verbal